



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 85 mars 2013

Sports de nature et stratégie européenne 2020

- > Gérard PELTRE, président de l'association internationale Ruralité Environnement et Développement
- > Nature & Sports Euro'Meet, le rendez-vous du réseau européen des sports de nature
- > NECSTouR, un réseau pour promouvoir le tourisme durable et compétitif en Europe
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...



Gérard PELTRE

Président de l'association internationale Ruralité Environnement et Développement
Président du Mouvement Européen de la Ruralité

Les sports de nature et leur valorisation touristique sont au cœur des enjeux de la stratégie 2020 de l'Union Européenne (UE). Portés par l'innovation dans le développement des pratiques durables, des équipements et de la distribution touristique des destinations, ils constituent des gisements d'activité et d'emploi dans les territoires ruraux et urbains. Le développement de ces pratiques et activités économiques induites nécessite la mise en œuvre de politiques publiques de soutien et, à ce titre, une éligibilité aux cofinancements européens. Le sport est une compétence récente de l'UE. Avec un budget européen qui s'annonce contraint, il ne faut sans doute pas attendre d'engagements financiers importants dans le cadre du programme spécifique Sport ; en revanche, ce nouveau programme élargit les possibilités de mobiliser des fonds structurels (FEDER, FSE) ou encore le Fonds Européen Agricole pour le Développement rural (FEADER). Les propositions de règlements (2014-2020) émises par la Commission européenne, en créent l'opportunité.

Les États membres mettent en œuvre ces fonds dans le cadre de contrats de partenariat co-construits avec les régions. Aujourd'hui, le cadre stratégique commun instauré préconise des approches territoriales intégrées, qui permettent de mobiliser conjointement plusieurs fonds. Pour accéder à ces financements sur la période 2014-2020, il convient d'agir en prenant en considération les agendas européens et nationaux.

Je me réjouis que le ministère français chargé des Sports et son Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), conduisent l'action au niveau européen, avec le soutien de parlementaires européens et d'associations internationales telle que la nôtre (Ruralité, Environnement et développement, RED), ainsi qu'au niveau français. Il est essentiel qu'une action similaire soit conduite dans les différents États membres par les acteurs concernés en s'appuyant sur l'expertise du réseau européen des acteurs des sports de nature (ENOS).

La structuration du réseau européen, m'apparaît essentielle. Il pourrait s'organiser autour d'objectifs tels que :

- > dynamiser et harmoniser les pratiques à l'échelle européenne, pour favoriser le partage, la capitalisation et la diffusion d'expériences ;

- > stimuler l'innovation et les activités économiques générées dans les territoires par la mise en place d'un observatoire de veille économique et de modalités d'inscription des sports de nature et activités économiques connexes dans les stratégies locales de développement territorial intégré ;

- > veiller à une prise en compte optimale des sports de nature dans les règlements et programmes communautaires (initiatives communautaires, fonds structurels).

La création d'un centre de ressources européen en réseau, inspiré du modèle français PRNSN et s'appuyant sur des centres ressources nationaux dans les différents pays européens, pourrait concourir à la réussite de ces objectifs.

L'inscription du réseau européen des sports de nature à la plateforme collaborative du mouvement européen de la ruralité portée par RED devrait également être posée comme enjeu stratégique pour optimiser son efficacité d'intervention au niveau des différentes instances européennes.





Un évènement « moteur » pour le développement des sports de nature en Europe

La première édition de Nature & Sports Euro'Meet, Annecy 2011 a symboliquement donné naissance au réseau européen au service du développement maîtrisé des sports de nature. Les participants y ont exprimé leur volonté d'élaborer une vision partagée des sports de nature, respectueuse des spécificités de chacun. À l'issue de trois jours d'échanges et de réflexion, des préconisations² générales et thématiques ont été émises. À la suite de ce séminaire, les acteurs européens des sports de nature ont œuvré pour une meilleure prise en compte des loisirs sportifs de nature dans la future politique européenne du sport en rencontrant à plusieurs reprises des parlementaires européens et des membres de la Commission Européenne (CE) ; Sophie AUCONIE, présidente de l'intergroupe « sport » du Parlement européen, a promu cette thématique avec vigueur.

Nous savons depuis peu que le sport sera pris en compte dans les politiques de cohésion et de développement rural de la période 2014-2020. Johannes HAHN, commissaire européen à la politique régionale, a annoncé le 26 février dernier que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) allait soutenir les investissements dans les infrastructures éducatives, sociales et de santé, ainsi que les investissements dans les équipements et les infrastructures à petite échelle qui contribuent au développement du potentiel endogène dans le domaine du sport. Il a également précisé que des projets sportifs pourraient être cofinancés par le FEDER et par le Fonds Social Européen (FSE), notamment en matière d'investissement portant sur le vieillissement actif et en bonne santé et sur l'accès aux services, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général. Il a enfin rappelé que « les infrastructures sportives accessibles au public » pourraient être cofinancées au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)³.

Pour maintenir et renforcer la dynamique « européenne » engagée dès la conception de Nature & Sports Euro'Meet, le Pôle ressources national des sports de nature a sensibilisé, informé et formé le réseau national français des sports de nature sur les questions liées au développement des sports de nature en Europe, afin qu'il prenne part à l'orientation des programmes européens 2014-2020.

Dans cette perspective, un stage de formation et une journée technique sur le thème « Sports de nature et Europe » : pilote vos projets dans la dyna-

➔ Nature & Sports Euro'Meet, le rendez-vous du réseau européen des sports de nature

Les acteurs du développement des sports de nature en Europe ont rendez-vous à Liptovsky Mikulas (Slovaquie) du 2 au 4 octobre 2013, pour la deuxième édition de Nature & Sports Euro'Meet.

La Journée des réseaux européens des sports de nature offrira la veille, le 1^{er} octobre, un temps de rencontre pour chacun des réseaux sectoriels ; les acteurs du tourisme équestre et les accompagnateurs en montagne ont d'ores et déjà prévu de s'y réunir¹.

mique des programmes européens 2014-2020 », ont été organisés en mai 2012 à Strasbourg⁴.

Les acteurs régionaux ont également inscrit les sports de nature dans les diagnostics spécifiques préalables à l'écriture de l'Accord de partenariat 2014-2020 entre la France et la CE. Le ministère chargé des Sports a également transmis sa contribution à la DATAR (administration qui coordonne la concertation et l'élaboration de l'accord de partenariat). Cette proposition souligne que les sports de nature sont un facteur de croissance et

en cours, notamment l'élaboration d'un projet de Charte européenne des sports de nature. Cette chartre en projet est une application concrète des préconisations issues de la première édition de Nature & Sports Euro'Meet ; elle sera présentée et soumise à la signature des acteurs du réseau lors du prochain séminaire en Slovaquie.

Nature & Sports Euro'Meet 2013 : le rendez-vous incontournable pour préparer 2014-2020

Cet événement offre la possibilité de rencontrer en un seul lieu les acteurs européens impliqués dans le développement des sports de nature et animés par la même volonté de partage. L'objectif final est de faire émerger des projets européens de coopération sur les sports de nature.

Le fil conducteur de l'édition 2013 sera « les bienfaits des sports de nature pour les individus et les territoires en Europe ». Dans la continuité des travaux menés en 2011 à Annecy, chacun des trois thèmes suivants sera développé dans un parcours thématique composé de séances plénières et d'ateliers : gestion des sports de nature dans les espaces naturels protégés, éducation dans les sports de nature, développement durable des territoires par les sports de nature. Le thème bien-être et santé par les sports de nature, introduit à la programmation de l'édition 2013 par la ville organisatrice, fera également l'objet d'un parcours thématique.



« la nécessité d'un encadrement complémentaire permettant de flécher des crédits dans le domaine des sports de nature ».

La concertation est ouverte au grand public⁵ jusqu'à fin mai 2013. Il est primordial que les acteurs des sports de nature prennent part à ce débat, pour intégrer les sports de nature à la programmation des fonds structurels 2014-2020 en France.

European Network of Outdoor Sports (ENOS) : un réseau en devenir

La raison d'être de ce réseau est la représentation des sports de nature auprès des instances européennes, l'action en faveur de l'inscription des sports de nature dans les politiques européennes et la promotion d'un développement maîtrisé de ces activités en Europe.

Mu par un groupe d'acteurs européens (issus d'une dizaine de pays), unis par les travaux préparatoires de la deuxième édition de Nature & Sports Euro'Meet, le réseau européen des sports de nature se structure.

Plusieurs opérations menées de manière concertée avec les partenaires européens d'ENOS sont

1 : 2^e Conférence européenne des sentiers équestres ; réunion de l'UIMLA avec les pays du V4

2 : www.nature-sports.eu

3 : www.europarl.europa.eu

4 : www.sportsdenature.gouv.fr

5 : www.partenariat20142020.fr

Pour en savoir plus :

>> David RONTET
david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

>> Nature & Sports Euro'Meet 2013
www.nature-sports.eu

>> Propositions de la Commission européenne sur les politiques européennes 2014-2020
<http://ec.europa.eu>

>> Forum européen du sport
<http://ec.europa.eu>

➔ L'expérience du mois : NECSTouR, un réseau pour promouvoir le tourisme durable et compétitif en Europe

Structure porteuse du projet : NECSTouR (Network of European Regions for a Sustainable and Competitive Tourism)

Enjeu : Développement des territoires par les sports de nature

Lieu : Europe

Résumé : NECSTouR est le réseau des régions européennes pour un tourisme durable et compétitif. NECSTouR a pour but de développer un cadre cohérent pour la coordination de programmes de développement régionaux et la recherche sur le tourisme durable et compétitif.

Le réseau est composé de 28 autorités européennes régionales actives dans le déploiement de politiques de tourisme durable et compétitif sur leur territoire et impliquées dans le développement d'actions communes. L'objectif de ce travail en réseau est de favoriser et encourager la mise en œuvre de politiques touristiques régionales en accord avec la stratégie européenne de tourisme durable et compétitif (cf. Agenda pour un tourisme européen compétitif et durable, 2007).

NECSTouR compte une trentaine de membres associés, représentant des entreprises du secteur

touristique, des universités, des centres de recherches et organismes œuvrant dans le tourisme durable. NECSTouR coopère avec des réseaux régionaux dans les domaines de la recherche et l'innovation, les paysages, l'agriculture, le tourisme social et la politique de cohésion, ainsi qu'avec des organisations internationales.

Les travaux du réseau sont structurés par cinq thèmes majeurs, relatifs aux défis que le secteur du tourisme doit relever : responsabilités sociale et environnementale des entreprises, qualité de vie des résidents, lutte contre la saisonnalité, conservation active des patrimoines naturel et culturel, transport et mobilité. Les régions membres de NECSTouR élaborent et mettent en œuvre des projets européens, nationaux et régionaux en rapport avec ses thèmes.

>> Cliquez ici pour avoir le descriptif complet de l'expérience (tapez « NECSTouR » dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Témoignage

Cristina NUNEZ,
Animatrice du réseau

« Il est important de garder à l'esprit qu'un réseau efficient repose sur la motivation de ses membres [...] À partir du moment où les membres sont volontaires, les intérêts du réseau sont nombreux. »

Pouvez-vous définir les enjeux du tourisme durable en Europe, et nous éclairer sur la stratégie de l'Europe dans ce domaine ?

L'Europe est la première destination touristique mondiale, et le tourisme contribue fortement à la croissance et à la création d'emplois. La compétitivité du secteur est étroitement liée à sa durabilité, puisque la qualité des destinations touristiques dépend fortement de leur environnement naturel et de leur communauté locale. L'Europe s'est donc engagée dans une approche globale visant à la fois la prospérité économique du secteur, mais également la cohésion sociale, la protection du patrimoine culturel, paysagé et environnemental et la promotion de la culture des destinations touristiques européennes. La communication de la Commission européenne « Agenda pour un tourisme européen compétitif et durable » (2007, COM 621) constitue le cadre de référence des actions à mener. NECSTouR promeut l'échange de bonnes pratiques en matière de tourisme durable et actuellement, une des actions est l'analyse des indicateurs d'évaluation de la durabilité que les régions membres utilisent déjà afin de pouvoir comparer les destinations touristiques entre elles, ainsi que l'analyse du ETIS (European Tourism Indicators System), lancé par la Commission européenne afin de permettre les destinations de se comparer

entre elles et d'améliorer la qualité de leur offre touristique.

Le réseau NECSTouR est composé de régions européennes. En quoi est-ce l'échelon cible de la politique touristique ?

L'industrie touristique se compose majoritairement de petites et moyennes entreprises qui parviennent avec difficulté à obtenir une vision globale du marché européen. Cette vision existe au niveau régional qui fait l'interface entre les territoires et le niveau européen, notamment dans la mise en œuvre de la politique touristique et la gestion des fonds structurels européens.

Les membres de NECSTouR ont-ils développé des projets illustrant la contribution des sports de nature au développement durable de leur territoire ?

Les sports de nature sont un élément important de l'offre touristique. Lorsque nous présentons les enjeux et scénarii du tourisme durable, nous soulignons le rôle essentiel que jouent les sports de nature en matière de diversification de l'activité économique, de lutte contre la saisonnalité, d'intégration des professionnels dans les stratégies territoriales, d'attractivité des territoires ruraux, d'innovation dans le domaine de la mobilité. Des membres de NECSTouR ont mis en place un groupe de travail Tourism and Landscape Task Force (Tourisme et Paysage) coordonné par les

régions des Cornouailles (Angleterre) et du Valais (Suisse) visant l'échange de bonnes pratiques dans ce domaine y compris les sports de nature.

La 2^e édition de Nature & Sports Euro'Meet sera l'occasion de consolider le réseau européen des sports de nature. Quels sont pour vous les intérêts d'un réseau européen ?

Il y a de fortes similitudes entre notre réseau NECSTouR et le réseau ENOS que vous construisez. Avant tout, il est important de garder à l'esprit qu'un réseau efficient repose sur la motivation de ses membres. Sans la forte volonté des régions fondatrices PACA (France), Toscane (Italie) et Catalogne (Espagne), mais aussi d'autres régions très engagées, NECSTouR n'existerait pas. À partir du moment où les membres sont volontaires, les intérêts du réseau sont nombreux :

- > élargir ses contacts ;
- > échange de bonnes pratiques ;
- > création d'outils communs, de gestion, de formation...
- > communication commune, visibilité accrue ;
- > recherche de financement plus efficiente ;
- > participation à la construction de la politique européenne.

L'intérêt des membres à rester dans le réseau est la meilleure évaluation de l'efficacité de ce réseau.



Actus

Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sur les sports de nature en Pays des Monts et Barrages (Limousin)

Le travail de diagnostic du secteur « sports de nature » sur le territoire du Pays des Monts et Barrages s'achève. La première phase, initiée par le Syndicat Mixte Monts et Barrages et réalisée par le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) de Limoges, a consisté à faire l'état des lieux économique et démographique du territoire et des pratiques sportives de nature liées à celui-ci, au travers d'analyses globale, sectorielle et territoriale. La seconde phase, réalisée par Remue-ménages, a eu pour objet d'établir de manière concertée, un diagnostic en vue d'élaborer un plan d'actions. Les propositions d'actions issues de ce travail ont été entérinées par le comité de pilotage du DTA le 9 mai 2012. En savoir plus et consulter les documents de restitution :

www.sportsdenature.gouv.fr

Installation de la première Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) d'outre-mer

La Guyane, entend maîtriser le développement des sports de nature sur son territoire. La CDESI nouvellement installée a pour mission de concourir à l'élaboration du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux activités de pleine nature (PDESI), dont l'objectif est de sélectionner et de pérenniser des lieux de pratique de sports de nature sans compromettre l'intégrité des écosystèmes, ainsi que l'exercice des autres activités et le droit de propriété.

<http://www.cg973.fr>

Participer à Nature & Sports Euro'Meet

Le séminaire Nature & Sports Euro'Meet est aujourd'hui reconnu par l'Union européenne dans le programme Grundtvig pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les participants peuvent donc solliciter l'Agence Europe Éducation Formation France pour une demande de subvention individuelle européenne Grundtvig « Visite et échanges », qui permet une prise en charge des frais d'inscription, d'hébergement, de transport et de préparation linguistique. Dates limites de demande : 30 avril et 29 juin 2013.

www.sportsdenature.gouv.fr

Loisirs de nature et publics en situation de handicap

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Côte provençale mène des actions à destination des publics en situation de handicap, leur permettant l'accès et la découverte accompagnée de l'environnement littoral terrestre et marin par des activités telles que le « sentier sous-marin » ou le kayak de mer. Une attention particulière est portée à ce que ces publics puissent apporter leur témoignage et leur contribution citoyenne, notamment au dispositif de « veille environnementale ».

<http://ecoreme.fr/handicap>

Concours EDEN 2013 : « Tourisme et accessibilité »

Participez au concours et devenez l'une des Destinations touristiques Européennes d'Excellence (EDEN). Chaque année, ce concours donne l'opportunité à une destination française de rejoindre, autour des principes de durabilité d'un territoire, un réseau européen de destinations touristiques d'excellence. Le réseau EDEN compte déjà 18 destinations françaises et près d'une centaine au niveau européen. C'est une manière de valoriser et de promouvoir vos territoires à une échelle nationale et européenne. Date limite de réception des candidatures, le 26 avril 2013.

www.atout-france.fr

Partagez votre expérience d'Éducation par les sports de nature !

Recensement des expériences sur :

www.sportsdenature.gouv.fr



Juridique

➔ Activité physique pour tous

Arrêté du 15 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 24 février 2003 portant création de la spécialité « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

www.legifrance.gouv.fr

En kiosque

➔ Fiche technique « évaluation des incidences Natura 2000 et sports de nature »

La réalisation de cette fiche technique par le PRNSN et l'ATEN fait suite à la journée technique du 4 décembre 2012.

Les points suivants y sont traités : Contexte général, L'évaluation des incidences Natura 2000, Quelles activités sports de nature y sont soumises ? Comment réaliser une évaluation des incidences Natura 2000 ? Charte Natura 2000 et sports de nature.

Téléchargez la fiche technique sur :

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels de la Manche

Les travaux du groupe de travail « randonnée motorisée » du Comité Départemental du Tourisme de la Manche (menés dans le cadre de la CDESI de la Manche) ont abouti à la publication de documents sur la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels. L'un présente le socle réglementaire à destination des collectivités, afin de clarifier la réglementation et les démarches à effectuer pour organiser les activités de manière pérenne tout en protégeant les espaces naturels. Il apporte des solutions pratiques aux conflits qui peuvent exister en envisageant systématiquement en premier lieu une solution de concertation. Le second est une charte des bonnes pratiques qui délivre des conseils aux randonneurs non fédérés ou qui ne seraient pas familiers du département.

Pour en savoir plus :

<http://pro.manchetourisme.com>

➔ Les manifestations sportives de nature en Vendée

La Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de Vendée publie un état des lieux des manifestations sportives de nature organisées sur son territoire. Cette enquête a été renseignée par les services instructeurs des dossiers de déclaration et d'autorisation de manifestations déposés en 2011. L'analyse des données recensées doit permettre d'enrichir la connaissance de chacun et d'adapter la politique de développement des sports de nature aux caractéristiques du département ainsi qu'aux problèmes et besoins repérés. Ce travail s'inscrit dans un cadre national, en effet, ne disposant que d'une vision partielle du volume des manifestations sportives de nature se déroulant sur le territoire national, le ministère chargé des Sports a missionné le PRNSN pour engager une enquête au cours de l'été 2012 avec l'appui des préfecture et des DDCS pour la coordination et la remontée des informations. Aujourd'hui, cinquante services et cinq fédérations ont répondu à l'enquête ; une restitution des résultats nationaux est en cours d'élaboration.

www.sportsdenature.gouv.fr

À venir

➔ 19^e regroupement national des coordonnateurs régionaux « sports de nature » du ministère chargé des Sports

du 2 au 5 avril 2013 - Liévin (Pas-de-Calais)

➔ Journées départementales « Tous dehors ! »

11 avril 2013 - Saint-Germain-du-Corbéis (Orne)
18 avril 2013 - Houlgate (Calvados)

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Journées techniques nationales « accessibilité et territoires »

18 et 19 avril 2013 - Vichy (Allier)

www.sportsdenature.gouv.fr

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr